

TFP APS



(Éligible au CPF : RNCP34054)

Objectif

Le TFP APS (Titre de Formation Professionnelle d'Agent de Prévention et de Sécurité) est un titre donnant la possibilité de devenir agent de prévention et de sécurité. La formation a pour but d'acquérir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à l'emploi et à la fonction d'agent de prévention. Ce titre vous permettra d'obtenir une carte professionnelle dématérialisée qui vous autorisera à travailler en tant que professionnel de la sécurité privée autant dans les lieux publics que privés. L'agent de sécurité a pour mission de surveiller les sites afin d'assurer la sécurité des personnes et des biens, il doit faire appliquer les consignes de sécurité et peut notamment réaliser les premiers secours en cas d'urgence. L'agent de sécurité doit respecter le cadre déontologique de la profession.

Réglementation

Arrêté du 1^{er} juillet 2016 / Arrêté du 05 janvier 2023

Prérequis

- Avoir une autorisation préalable ou provisoire délivrée par le CNAPS (Conseil National des Activités Privées de Sécurité) en cours de validité, ou être déjà titulaire d'une carte professionnelle dématérialisée.
- Savoir lire, écrire, comprendre, s'exprimer et compter. Le test B1 peut être imposé.
- Être titulaire de l'une des attestations suivantes : AFPS ou PSC 1 de moins de 2 ans ou Sauveteur Secouriste du Travail (SST) ou PSE 1 en cours de validité.
- Extrait de casier judiciaire vierge

Public

Tout personnel exerçant, ou destiné à exercer, ses fonctions dans une entreprise ayant pour activité l'une de celles mentionnées dans le livre VI du Code de la Sécurité Intérieure.

Groupe

4 participants minimum et 12 maximum

Date

Voir planning inter-entreprise.

Lieu

Dans nos locaux.

Délais et modalités d'inscription

- Inscription au plus tard 24 heures avant le début de la session, sous réserve des places disponibles.
- Modalités d'accès liées aux dispositifs de financement (personnel, OPCO, Pôle Emploi, employeur). Nous consulter pour plus de précisions.
- Inscription sur **site internet** / par **téléphone** / par **mail (contact@secourisk.com)** / via **Mon compte Formation** pour les formations éligibles / via **Pôle Emploi** sous réserve d'acceptation du financement demandé.

Durée

175 heures hors examen.

Accessibilité

Cette formation peut être accessible aux publics en situation de handicap, des aménagements peuvent être prévus en fonction des profils. Nous contacter pour plus d'information.

Tarif

INTER : Nous consulter.

INTRA : Nous consulter.

Contact

- Téléphone : 04 50 17 34 63
- Mail : contact@secourisk.com

TFP APS



(Éligible au CPF : RNCP34054)

Programme

- Module Secourisme (14h)
- Module environnement juridique (21h)
- Module gestion des conflits (14h)
- Module stratégique (8h)
- Module prévention des risques d'incendie (7h)
- Modalité d'appréhension au cours de l'exercice du métier (7h)
- Module sensibilisation aux risques terroristes (13h)
- Module professionnel (45h)
- Module Palpation de sécurité et inspection des bagages (7h)
- Module surveillance par moyens électroniques de sécurité (7h)
- Module gestion des risques (11h)
- Module évènementiel spécifique (7h)
- Module gestion des situations conflictuelles dégradées (7h)
- Module industriel spécifique (7h)

Nos certifications

Agrément n° 74 22 04 25 03 délivré par la CPNEFP de la Branche Prévention & Sécurité, valable jusqu'au 25 mars 2026.

Agrément CNAPS n° FOR-074-2028-08-23-20230832494 jusqu'au 23/08/2028.

Modalité d'évaluation / validation

Examen final théorique et pratique devant un jury validant le diplôme.

A l'issue des épreuves, un titre TFP APS, ainsi qu'une attestation de fin de formation seront délivrés au participant ayant validé la formation.

Un recyclage est à prévoir tous les 5 ans.

Méthodes mobilisées

Modalités pédagogiques

Alternance de théorie et pratique sur notre plateau technique.

Moyens et outils pédagogiques

- Vidéos et diaporamas
- Site d'entraînement équipé :
 - poste de sécurité,
 - système de sécurité incendie, vidéosurveillance,
 - systèmes d'extinction,
 - moyens d'extinctions pédagogiques, ...
- Remise d'une clé USB « TFP APS, Agent de prévention et de sécurité »

Les + de SECOURISK

Expérience des formateurs (sapeur-pompier, chef de service, ancien gendarme, dirigeant de société de sécurité et gardiennage).

Notre Centre de formation est certifié **QUALIOPI** pour les actions de formation. Cette certification permet une prise en charge de certaines formations par les Opérateurs de compétences (OPCO, anciennement OPCA).